

## Apostolat de la prière



*L'Intention générale de septembre 1908 sera : La fidélité aux Commandements de Dieu.*

I.— Appelés du néant à l'être par un acte compatissant du Créateur, qui éternellement nous a aimés ; soutenus à chaque instant dans notre existence contingente par le seul effet de son vouloir, nous sommes obligés d'obéir à Dieu ; et c'est assez, pour contraindre notre volonté à l'exécution et notre raison même à l'assentiment, de savoir que Dieu parle et commande.

Pourtant, de sa volonté même, Dieu daigne, par un souverain honneur, nous faire apercevoir les raisons tout au moins fondamentales. Les préceptes qu'il dicta, du milieu des flammes, au sommet du Sinaï ; ceux que, sur les collines de Galilée, dans la grâce bénissante de ses entretiens familiers avec les hommes, a promulgués Jésus-Christ, ne sont que les obligations même de la loi naturelle, les devoirs résultant évidemment de la relation nécessaire des êtres, et sans l'observation desquels il ne saurait plus y avoir dans l'univers ni ordre ni harmonie. A peine un commandement sur dix, le troisième, précise-t-il un précepte positif, déterminé dans le détail par la volonté formelle du législateur.

II.— Par cette loi qu'il nous impose et dont il nous montre les raisons, Dieu ne reprend certes pas la liberté dont lui-même nous a fait le don royal. Loin de la supprimer, il l'éclaire et la fortifie en la guidant. Nous ayant assigné un but à atteindre librement, Dieu se devait de nous donner les moyens nécessaires, pour arriver librement et raisonnablement à cette fin. C'est pour nous indiquer la route à suivre et les écueils à éviter, qu'il nous a donné les préceptes du Décalogue.

Seulement, après tous nos efforts et au bout même de notre fidélité la plus constante, Dieu pourrait encore, en rigueur de justice et parce qu'il ne nous devra jamais rien, nous faire rentrer dans le néant, nous laisser sans récompense, ou, s'il daignait en donner une, la proportionner à nos travaux, petite et finie comme eux. Il n'agit certes pas ainsi. A celui qui observe ses commandements, Dieu promet, dans sa miséricorde immense, un salaire sans proportion avec le travail : une joie sans mesure